



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

immigration clandestine

Question écrite n° 100046

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les conséquences du retard de la transposition de la directive retour. Cette directive européenne devait être transposée avant le 24 décembre 2010 or elle ne le sera que dans plusieurs mois au moment de la promulgation du projet de loi sur l'immigration. Il souhaiterait connaître les conséquences de ce retard.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100046

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1420

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)